

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

5 mai 91

Dossier concernant deux tableaux
attribués à Van Lint offerts en
vente par M^{re} F. Capitaine.

N^o 3308

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

Document orig. des Archives n^o 3215

4 mai 1909

Amely

Luxemb 11 Août 1891

M. le Commissaire Directeur des
Travaux Publics de Bruxelles.

Monsieur le Secrétaire

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
2. Vols de la 10^e et avec l'indication
de l'annexe N^o 43427 de la Somme de
quatre cent cinquante francs pour l'achat de deux
Tableaux représentant S^t Pierre et S^t Paul.

Agreez Monsieur l'assurance de
mes sentiments très distingués.

T. Capelle

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3908

Brux. 10 Juin 1891

M^r Capitaine
12, Quai de l'Industrie
à Liège.

Nous avons l'honneur de
vous adresser, ~~avec~~ ^{par} ~~la~~ ^{la} prière des
voulons bien vous en adresser la
réception, une ordonnance de
paiement N° 43427, de Fr 400. -
mise à votre profit pour l'ac-
quisition aux biens de l'Etat des
deux tableaux de Pierre Van der
Neperey S^r Pierre S^r Paul.

Aggr. avec l'exp. de ref
à a des.

Plu C^{te} Dir.
Le Secrétaire
D^{te}

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR
et de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Secrétariat général.

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
ET PENSIONS.

1^{re} Section.

N°

7361

Bruxelles, le 8 août 1891.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3308

Directeur

Transmis à Monsieur le Gouverneur de la province
des *Musées royaux de peinture & de sculpture*
avec prière d'en accuser la réception, l'ordonnance de
paiement N° 43427 de fr. 400. - émise
au profit de *M. Capitaine*, pour
rapport de *Don. Libellum de P. Van der*

acc. la réception
le 10 août 1891.

POUR LE MINISTRE :

Le Secrétaire général,

M. Van der

Brux. 23 Juin 1891

à Mr le Ministre de
l'Intérieur &c

1891

Comme suite à votre
lettre du 15 de ce mois,
et en vertu des Beaux-arts,
N° 24194, nous avons
l'honneur de vous adresser
la déclaration ci-jointe,
en double, s'élevant à
F 400.-, que nous vous
prions de vouloir bien
faire enregistrer au nom
de Mr Capitaine, à Liège
en paiement de deux tableaux
de ~~don~~ Pierre Van der
ceux pour les albums
de l'Etat

Agé.

Le Président

Le Secrétaire
RSH

Fetis

Le Soussigné déclare qu'il lui est dû par
les Musées Royaux de Peinture et de Sculpture
la somme de quatre cents francs (f 400)
pour cession aux dits Musées de deux
tableaux de Pierre Van Lint, représentant
S^t Pierre et S^t Paul. Ces deux ouvrages peints
sur toile mesurent chacun 0.72 1/2 de hauteur
sur 57 centimètres de largeur.

Le 20 Juin 1891

J. Cappeau

Quai Industriel 12 Liège

En la présente déclaration
s'élevant à la somme de quatre
cents francs. —

Le Secrétaire,
V. H. J. J. J.
J. J. J. J.

Le Président,
J. J. J. J.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3308

Lige 20 juin 1891

Monsieur le Secrétaire
2. La Cas des Musées
Bruxelles

Monsieur le Secrétaire

Comme suite à V^{re} lettre du 16
et j'ai l'honneur de V^{re} remettre ci-joint
les trois expéditions des déclarations
que vous me demandez.

Je suis fort heureux de voir
certain tableaux acquis pour
le Musée et je crois qu'ils y
trouveront une place honorable
et qu'ils seront appréciés, (St. Saint
Paul. Surcouf) le talent pour comme
du peintre Van Lint.

Très respectueusement
à mes cordiales salutations

J. Capelle

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3208

Besa 16 Juin 1891

à M^{re} Capitaine
12 quai de l'Industrie
à Liège.

Comme suite à votre lettre
du 5 Mai j'en reviens à l'instant
à vous informer que les deux
tableaux de Pierre Van der Linde (St
Pierre & St Paul) que vous offrez
en vente sur acquies pour le
Musée de l'Etat, au prix de quatre
cents francs les deux.

Veuillez en conséquence, M^{re},
nous faire parvenir des déclara-
tions conformes à la formule
ci-jointe, & signer

M. la Cardin.
Le Secrétaire
H

Le Soussigné déclare qu'il lui
en dû par le cl. roy. de P. & de
S. la somme de quatre cents francs
(Fr 400. ^{francs}) deux tableaux de Pierre
Vandint, représentant: St Pierre
& St Paul. Ces deux ouvrages
peints sur toile mesurent la première:

70 1/2 Centimètres de hauteur sur
57 1/2 Centimètres de largeur & la seconde
57 1/2 Centimètres de hauteur sur
Centimètres de largeur.

Liege, le Juin 1891.

(Signature)

12 quai de l'Industrie

En triple expédition
sur papier libré

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR

ET DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION

des

SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

BRUXELLES, LE 15 juin

1897 .

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3308

N^o 24194

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration

Messieurs,

ANNÉE.

SOMMAIRE.

Comme suite à votre lettre du 15 du mois écoulé,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise
l'acquisition au prix de fr. 400. . de deux tableaux de
Pierre Van Linth, représentant St. Pierre et St. Paul, et offerts
en vente par M. Capitaine, de Liège.

Cette autorisation est toutefois subordonnée à la
condition que le prix de ces œuvres sera imputé sur les crédits
mis à la disposition des musées royaux pour l'exercice courant
agréé. Messieurs, l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Instruction publique,

J. B. Ruyter

A la Commission d'expertise des musées royaux de peinture et de sculpture

Bruxelles.

Liège 5 mai 1891

Monsieur Thiermon Surcroix D. L. Commis
Du Musée ancien à Bruxelles

Monsieur le Surcroix

3308

J'ai pris la liberté de déposer hier dans la
loge du Concierge du Musée, deux tableaux
représentant S^t Pierre et S^t Paul, pour être soumis
à l'examen de la Commission du Musée.

Ces deux tableaux ne sont certes pas dans un
état parfait de conservation. Ils ont subi des
retouches. Ce sont incontestablement des originaux.
Ils ont été vus par de nombreux amateurs et tous
ont été unanimes pour leur reconnaître un réel
mérite, mais aucun n'a voulu décider quel
pouvait en être l'auteur.

Or il y a peu de temps me trouvant à Anvers
et visitant l'église S^t Jacques, j'y ai vu dans une
des Chapelles à gauche en se dirigeant vers le Chœur
un grand tableau surmontant l'autel, signé
Van Lint, représentant la Séparation de S^t Pierre et
S^t Paul au j'ai retrouvé les deux têtes qui vous sont
soumises.

Après avoir vu le tableau de l'Eglise S^t Jacques
aucun doute n'est plus possible en l'instinct. Les
têtes sont les mêmes ainsi que les vêtements, même
coloris même manière et la signature n'est
plus incertaine.

Le Musée possède déjà dans la Salle du rez
de Chaussée le portrait de Van Lint par lui-même
et j'ai cru qu'il pouvait être intéressant de
posséder deux œuvres de ce peintre de l'école flamande.

C'est ce qui m'a décidé à les soumettre à la
Commission du Musée. Ils ont été acquis par mon
père en 1836 à Tongres. Ils provenaient de la Chapelle
du Chateau des Vieux Tongres près de Tongres.

Je

J. crais n'avait pas de prétentions trop grandes
en fixant à quatre cents francs le prix de ces
deux toiles.

Peuvez vous s'obliger de les examiner
et si on trouve convenir J. m'empêcherai
d'aller les reprendre dès que j'aurai reçu la
réponse dont V/ voudrez bien m'honorer

Avec beaucoup d'empressement de
mes amables très distingués

J. Capitaine

Quai d'Industrie 12

Liège

Brux. 15 Mai 1891

à M^{re} le Ministre des
Intérieur &c

Nous venons prié
de vouloir bien nous
autoriser à acquérir
M^{re} M^{re} Capiteau, à
Liège, pour la modique
somme de quatre cents francs
deux tableaux de Pierre
Van Lust, représentant
St Pierre & St Paul.

Les Musées possèdent déjà
le portrait de cet artiste,
peint par lui-même.
Il paraît intéressant
de voir figurer égale-
ment également dans
nos Galeries les deux têtes
de Saints qui sont
représentés distinctement
dans un grand tableau

De Pierre Van Dintfin-
tituli: La Séparation
de St Pierre et de St Paul
qui surmonte l'autel
d'une des Chapelles de
l'Eglise St Jacques, à
Anvers.

Mon Directeur, M^{re}
de Chimiste, que la pria
de cet achat poursoit
être inscrite sur les
fonds disponibles du
Budget de 1890.

Agr.

Le Président

Le Secrétaire

W. H.

E. J. J.